Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 40 (1914)
Heft: 11

Nachruf: Duvillard, Jules

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

à 5 % et a fait appel au versement intégral du capital actions.

Société suisse d'industrie électrique, à Bâle. En dépit des conditions politiques et commerciales défavorables, les entreprises auxquelles la Société est intéressée se sont développées d'une manière très satisfaisante. En fait de participation nouvelle, le Rapport ne mentionne que le Syndicat-Consortium pour la Centrale électrique de Sosnowice.

Bénéfice net de l'exercice 1913 : Fr. 1 741 388.35, affecté : Fr. 94 329. 53 à la réserve ; Fr. 247 058.82 au Conseil ; Fr. 1 million 400 000 (dividende de 7 %) aux actions.

L'année dernière, la Société a émis un emprunt de 15 millions, à 5 %.

« Watt » Aktiengesellschaft für elektrische Unternehmungen, in Glarus. Fondée en 1905, par les *Elektrizitätswerke Jenny und Schindler,* à Rieden, et la *Schweizer. Kreditanstalt.*

S'est intéressée aux établissements *Jenny & Schindler,* à l'*Allgäuer Elektrizitätsgesellschaft,* société à responsabilité limitée, à l'*Elektrizitätswerk,* à Hérisau, et enfin, à la *Compania Sevillana de Elektricidad.*

Le tableau suivant renseigne sur la marche de cette Société pendant les années 1910, 1911 et 1912.

	1910	1911	1912
Capital-actions	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Capital-obligations . . .	7 000 000	7 000 000	7 000 000
Réserve	66 122	301 613	400 000
Créanciers	500 787	535 757	585 435
Capital-actions non versé .	3 000 000	3 000 000	3 000 000
Titres et participations . .	2 501 750	2 501 750	2 367 750
Avances à des sociétés de l'industrie électrique. .	13 010 277	12 983 154	12 938 241
Produit des intérêts et provisions	377 150	381 672	356 781
Produit des titres et participations	345 567	129 992	216 840
Frais généraux	13 893	5 707	17 111
Solde actif profits et pertes	787 000	583 566	634 930
Dividende, %	6	6 1/2	6 1/2

Le bénéfice net de l'exercice 1913, Fr. 581 037.42, plus le report de 1912, Fr. 81 579.05, ont subi l'affectation suivante :

Versement statutaire à la réserve : Fr. 29 051.85 ; dotation supplémentaire de la réserve : Fr. 70 948.15 ; Conseil d'administration : Fr. 24 905.60; dividende (6 1/2 %) : Fr. 455 000 ; à compte nouveau : Fr. 82 710.87.

Société financière pour entreprises électriques aux Etats-Unis. Fondée à Genève, en 1910, au capital de 7 millions, par l'*Union financière,* avec le concours de plusieurs banques genevoises, de *W. P. Bonbright & Co,* à New-York, et de la *General Electric Co.,* à New-York.

S'est intéressée à Ft. Smith Light and Traction Co., Guanajuato Power and Electric Co., Oklahoma Gas and Electric Co., Pacific Gas and Electric Co., San Diego Cons. Gas and Electric Co.

L'exercice 1913 n'a pas été heureux : la crise qui a sévi aux Etats-Unis a eu pour effet une profonde dépréciation de certaines valeurs : c'est ainsi que les actions privilégiées de la Standard Gas and Electric Cy, dans laquelle la Société a une forte participation, ont vu leur cours baisser de 50 %. Aussi, le poste d'actif Fr. 11 530 273.30 doit-il être ramené à Fr. 9 550 840.40 pour tenir compte de la dépréciation du portefeuille qui, comme il ressort de l'examen du bilan, dépasse de plus de 900 000 francs la somme du solde bénéficiaire du compte de profits et pertes et du montant des réserves.

L'exercice 1913 a produit un bénéfice net de Fr. 612 768.35 qui, ajouté au report de 1912, Fr. 210 890.25, a été reporté tel quel à compte nouveau. Il n'y a donc pas de dividende.

Quant à l'*Union ottomane, Société pour entreprises électriques en Orient,* fondée en 1909, à Zurich, au capital de 12 millions, par un syndicat comprenant l'*A. E. G., E. G. Siemens et Halske, Schukert et Cie,* avec le concours de l'*Electrobanque* de la *Société suisse de l'industrie électrique* et de divers autres établissements, elle est en liquidation. D.

NÉCROLOGIE

† Jules Duvillard.

Le 11 mai 1914 est décédé à Lausanne le constructeur-mécanicien Jules Duvillard-Chavannes, créateur et propriétaire des Usines métallurgiques du Vallon.

Il était né à Coppet le 19 juillet 1835. Son grand-père Louis Duvillard fut administrateur du Canton du Léman de la République Helvétique et devint après l'Acte de Médiation l'un des neuf membres du premier Conseil d'Etat du Canton de Vaud.

Jules Duvillard avait fait des études techniques et pratiques de mécanique à Mulhouse, dans le grand établissement André Kœchlin & Cie.

Revenu au pays, il entra dans le modeste atelier que le mécanicien Panchaud avait installé au Vallon, sur l'emplacement de ce qui fut autrefois le « Moulin de l'Evêque » et dont la chute d'eau, après avoir travaillé à la fabrication des poudres, avait fait manœuvrer les balanciers pour la frappe de la monnaie de l'Etat de Vaud. En 1863, il s'associa M. Kaiser, contremaître de l'usine B. Roy, à Vevey, pour racheter l'atelier Panchaud.

Sous la raison sociale Kaiser, Duvillard & Cie, les nouveaux propriétaires agrandirent considérablement les ateliers

JULES DUVILLARD.

existants et y ajoutèrent une fonderie de fer. Puis au bout de cinq années, M. Kaiser étant mort et un troisième associé, M. Grellet, ayant quitté l'usine, J. Duvillard resta seul à la tête de l'établissement. En 1880, le contrat d'association étant arrivé à son terme, la raison sociale se modifia pour représenter le véritable état des choses et devint purement et simplement J. Duvillard, désignation sous laquelle elle a vécu jusqu'en 1913. Ainsi pendant cinquante ans, de 1863 à 1913, J. Duvillard fut le chef des importants ateliers qui portaient son nom.

On y construisait de tout dans ces ateliers, comme cela pouvait encore se faire autrefois, avant que les lois de la division du travail se soient plus complètement imposées dans la mécanique comme ailleurs. Dans un pa ys agricole comme le canton de Vaud, ce sont naturellement les machines pour l'agriculture qui l'emportent. Notons entre autres produits de cette activité : les battoirs à blé avec les machines à vapeur fixes ou mi-fixes qui les mettaient en mouvement : les scies battantes, circulaires ou à ruban avec les roues hydrauliques destinées à les actionner ; les moulins avec leurs bluteries et monte-sacs ; les pressoirs à vin ou à fruits avec leurs treuils de commande ; les presses hydrauliques pour huileries ; les monte-chars de foin qui élèvent ceux-ci d'un seul coup aux étages de la grange. Ajoutons-y les ponts et charpentes métalliques, les turbines, vannes et hydrants, les machines pour briqueteries et pour tanneries, les conches à chocolats, les ascenseurs et monte-charges, enfin les appareils de levage, treuils, grues, chèvres et ponts-roulants, etc.

Les trois principales œuvres de la maison pendant la première période de son existence sont : l'une des diverses roues à eau de l'ancienne machine hydraulique de la ville de Genève, roues qui précédèrent la turbine Callon installée en juin 1873 ; deux grandes scies multiples montées en 1874 dans les usines de la Société des Eaux et Forêts du plateau de Pérolles à Fribourg et qui fonctionnent encore maintenant, à côté d'autres multiples beaucoup plus récentes provenant de constructeurs étrangers ou suisses, entre autres Sulzer, à Winterthour ; enfin en troisième lieu, la roue hydraulique de Froideville qui a 12 mètres de diamètre et qui tourne encore depuis 1868.

Dans la période suivante, on peut citer : le pont métallique de la Chandelard sur la route Lausanne-Belmont avec un arc de 60 mètres de portée ; le funiculaire aérien des ardoisières de Mex près St-Maurice, en Valais, avec une portée libre de 1 kilomètre et une différence de niveau de 600 mètres, qui tint assez longtemps le record de la portée libre et qui, survivant aux ardoisières épuisées, sert aujourd'hui à alimenter le village des denrées alimentaires et des marchandises qu'il est obligé de se procurer à la plaine ; l'ascenseur hydraulique à wagons de 30 tonnes de force et 14 mètres d'élévation, installé à la gare du Flon du chemin de fer Lausanne-Ouchy ; enfin les cinq turbines de l'usine de Papigno près Terni (Italie) datant de 1901 et qui, avec leur force de 3300 chevaux chacune, ont tenu pendant un certain temps le record européen de la puissance d'une turbine, record qui naturellement est aujourd'hui singulièrement dépassé.

Jules Duvillard ne négligea point pour cela la vie publique. De 1874 à 1909, il siégea au Conseil communal de Lausanne et de 1878 à 1897, il fut membre du Grand Conseil vaudois. Il avait siégé à la Constituante (1884-1885).

Nous ne répéterons point ici après tous les journaux lausannois que la pierre d'angle de son caractère fut la bonté, qualité qu'il avait héritée de sa mère née Mercier et qu'il dissimulait sous un abord quelquefois un peu rude. Ses employés et ses ouvriers l'aimaient et lui restaient fidèles, témoin celui qui, entré dans les bureaux en 1865, ne le quitta que le dernier de tous, après achèvement de la liquidation, en février 1914.

Malgré une activité si longue et si variée, Jules Duvillard, presque seul d'entre ses confrères de la Suisse romande, sut maintenir son œuvre à flot, sans faillite et sans réduction de capitaux. Puis l'âge étant venu, il réussit à liquider son œuvre, dont la seule fonderie, remise à son ancien personnel, fonctionne encore. Et quand toute cette liquidation fut achevée et en ordre, il mourut.

IIe Congrès international des Ingénieurs-Conseils, à Berne.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans le nº 24 du 25 décembre 1913, le second Congrès international des Ingénieurs-Conseils aura lieu cette année à Berne, à l'occasion de l'Exposition nationale suisse. La date est fixée du 16 au 18 juillet 1914.

Ce Congrès, organisé par la Fédération internationale des Ingénieurs-Conseils avec le concours de l'Association suisse des Ingénieurs-Conseils, traitera les questions suivantes : *Profession : régles générales ; Propagande et extension des travaux professionnels ; Tarifs d'honoraires ; Cahiers des charges-type ; Expertises et Arbitrages*, etc. L'assemblée générale annuelle de la Fédération internationale aura lieu également pendant la durée du Congrès de Berne.

Voici le programme définitif des travaux du Congrès :

Jeudi 16 juillet, 10 h. Séance d'ouverture dans la salle des Congrès à l'Exposition. 12 h. 30. Banquet au restaurant *Hospes* à l'Exposition. 15 h. Séance dans la salle des Congrès.

Vendredi 17 juillet. 9 h. Séance dans la salle des Congrès. 14 h. 30. Assemblée générale de la Fédération internationale des Ingénieurs-Conseils, même local. En cas de beau temps, les Congressistes se rendront au *Gurten* pour le souper.

Samedi 18 juillet. 9 h. Séance de clôture dans la salle des Congrès. 12 h. 30. Banquet de clôture au *Casino*.

Le Congrès se terminera par une petite excursion dont nous sommes à même de donner ci-après le programme :

Samedi 18 juillet. 18 h. 15. Départ pour Spiez, coucher à Spiez.

Dimanche 19 juillet. 8 h. 20. Départ pour le *Niesen*. Lunch au Kulm. 13 h. 15. Départ pour Kandergrund, visite des installations pour la traction électrique du Lœtschberg. Coucher à Kandersteg.

Lundi 20 juillet. 8 h. 30. Départ par le Lœtschberg pour Brigue. Visite des travaux de la 2me galerie du Simplon. 12 h. 40. Départ pour Montreux, promenade sur le Lac et dislocation à Lausanne.

Les personnes qui désirent des renseignements plus détaillés sur le Congrès, sont priées de s'adresser au Secrétaire général du Congrès, M. *de Herbais de Thun*, 18, rue Marie-Thérèse, à *Bruxelles*, ou bien au *Secrétariat de l'Association suisse des Ingénieurs-Conseils*, 4, rue Pichard, à *Lausanne*.